Présentation de l'équipe

Nous sommes des assistantes maternelles qui travaillons dans un local adapté et totalement dédié à l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Notre objectif est de proposer un lieu de vie à mi-chemin entre l'accueil personnalisé d'une assistante maternelle et la socialisation qu'apporte une crèche. En somme une douce transition entre la maison et l'école. Enrichies toutes les trois de notre passé professionnel et aujourd'hui de notre métier d'assistante maternelle, nous nous sommes choisies autour de ce projet de création d'une M.A.M. qui répond à nos aspirations et valeurs professionnelles. A ce jour l'équipe se compose de :

- Audrey Cesmat :

Assistante maternelle depuis 7 ans, j'exerçais auparavant comme secrétaire médicale. Je suis maman de deux enfants. A leur naissance je me suis beaucoup informée sur la psychologie du jeune enfant, sur son rythme, sur ses besoins ... A leur entrée à l'école, j'ai choisi de me réorienter professionnellement vers la petite enfance, domaine qui me passionne. Mon objectif est d'offrir la sécurité affective nécessaire au bien-être des enfants tout en étanchant leur soif de découverte du monde au travers d'une petite collectivité. Le but étant de gagner en confiance en soi et en autonomie avant la grande étape de l'école.

- Émilie Troussier :

Je travaille comme assistante maternelle depuis 2012. Je suis maman de deux filles. Auparavant j'ai travaillé comme infirmière dans plusieurs structures d'accueil pour adultes et adolescents. Je souhaitais me reconvertir dans la petite enfance et le métier d'assistante maternelle m'a permis de concrétiser mon projet : Accompagner avec bienveillance les enfants quotidiennement, participer à leur développement et à leur épanouissement grâce à cette relation privilégiée. L'accueil des enfants au sein d'une M.A.M. me permet d'allier mon expérience à domicile tout en proposant un accueil diversifié grâce à la petite collectivité. Le travail d'équipe nous encourage à questionner nos pratiques au quotidien et permet aux parents d'être plus sereins.

- Sandra Palermo :

J'ai eu l'opportunité de devenir assistante maternelle en 2013. Maman de deux garçons, je me suis reconverti dans ce secteur après la naissance de mon premier enfant. Ce fut une véritable révélation, le domaine de la petite enfance est riche et passionnant. Je mets d'ailleurs un point d'honneur à suivre régulièrement des formations. Ma vision de ce métier est de permettre à chaque enfant d'évoluer à travers le respect du rythme de chacun, l'éveil grâce aux activités et les temps de jeu libre qui laisse place à l'imagination débordante des enfants ! Le travail en équipe permet de s'enrichir des compétences et des expériences de chacunes . La MAM favorise l'apprentissage de la vie en collectivité tout en ayant un espace sécurisé est dédié exclusivement aux enfants.

Notre lieu d'accueil
situé au 785 route de Saint Jean à Coublevie

Description du local :

La M.A.M. est située dans un local d'une surface 120 m2 strictement réservé à l'accueil des enfants afin de leur garantir la santé et la sécurité. Le local se constitue de :

- Une entrée avec un coin vestiaire pour permettre aux enfants de déposer leurs chaussures , leurs manteaux et des casiers individuels afin que les parents puissent y déposer les affaires personnelles de leur enfant.

- Un espace à poussette dans l'entrée sur un côté qui laisse l'espace pour l'évacuation des locaux en urgence.

- Une salle d'activité avec mobiliers et jeux adaptés aux âges des enfants accueillis .

- Trois chambres avec une literie pour chaque enfant accueilli et une pièce pour proposer des activités en petits groupes

- Un espace dédié aux changes dans une salle d'eau avec un lavabo, un WC adulte,un wc enfant avec lavabo enfant, un table à langer ,pots...

- Une cuisine fermée par une barrière, inaccessible aux enfants en dehors des repas ou des activités dotée d'un réfrigérateur, d'une cuisinière, d'un four à micro-onde, et d'un plan de travail lisse et lavable.

- Une ligne téléphonique opérationnelle avec la liste des numéros d'urgence et des familles affichée.

- Un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence, extincteurs portatifs et consignes de sécurité et d'évacuation.

- Une cour extérieure sécurisée avec des jeux de motricité, nous permettant aussi de proposer des jeux d'eau, de sable quand le temps le permet.

Nos valeurs et principes pédagogiques

Le respect du rythme

Chaque enfant est accueilli dans le respect de son individualité en fonction de ses besoins. Son rythme biologique de sommeil et de repas est respecté, ainsi que son rythme de développement. Concernant la motricité, le bébé est couché sur le dos jusqu'à ce que sa musculature lui permette de se retourner seul puis de s'asseoir seul. L'apprentissage de la propreté est proposé en relais de l'apprentissage à la maison lorsque l'enfant est prêt et volontaire.

La Sécurité Affective

Chaque enfant a une assistante maternelle référente, gage de sérénité et de sécurité affective. C'est elle qui s'occupe majoritairement du change, du repas et du coucher. Selon le planning de la M.A.M., elle est présente lors de l'accueil et du départ de l'enfant, sauf si l'organisation des horaires ne le permet pas. Une collègue prendra le relais lors de la délégation d'accueil si besoin.

La Collaboration avec la Famille

Une co-éducation bienveillante ne peut se faire sans la confiance et le respect entre les parents et l'assistante maternelle. Elle s'établit grâce à une écoute attentive de chacun et une bonne communication. Un cahier de vie permettra de transmettre à la famille toutes les informations concernant le quotidien des bébés qui n'ont pas encore de rythme fixe: quantité de lait, selles, siestes, etc

L'Autonomie

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant en leur apprenant à faire seul le plus possible. Nous sommes présentes à chaque étape afin de montrer, accompagner, encourager sans pression ni jugement. L'enfant prend confiance en lui, apprend la persévérance, la concentration et suit son propre chemin vers la réussite.

Le langage

Nous accordons une grande importance au langage. Chaque acte ou événement est nommé (change, habillage, sortie,...). Nous favorisons la mise en mot des émotions et des situations. Nous chantons beaucoup de comptines et nous prenons régulièrement de nouveaux livres à la médiathèque. Chaque promenade ou activité est propice à la découverte de nouveaux mots.

La période de familiarisation

Lors des premiers jours de l'accueil de l'enfant nous proposons une adaptation progressive sur la première semaine. Elle est nécessaire et obligatoire pour permettre à chacun de s'habituer à ce nouvel environnement. Nous utilisons un document que nous remplissons ensemble concernant les habitudes de sommeil, de repas, la diversité alimentaire, la propreté.. C'est une base pour nous aider à accompagner au mieux votre enfant.

– ***Jour 1*** : l'enfant vient pendant 1 heure accompagné de son parent.

– ***Jour 2*** : il reste seul avec l'assistante maternelle mais sans repas, sieste ou change si possible.

– ***Jour 3*** : il vient pendant quelques heures avec un repas et un change.

– ***Jour 4*** : il vient sur une petite journée et le parent le récupère juste après la sieste. Si tout se passe au mieux, le contrat peut commencer. Si besoin, cette période est prolongée, le temps que l'enfant, les parents et les assistantes maternelles se soient familiarisés et que chaque partie puisse vivre sereinement cette adaptation.

Une journée à la M.A.M.

08h Ouverture de la M.A.M.:

– **Accueil individuel de l'enfant** avec son parent, transmission et on l'aide à dire au revoir. Si la séparation est difficile nous lui proposons un jeu ou une lecture.

– **Jeux** libres et/ou motricité libre pour les plus petits.

– **Repos** pour certains et invitation à une **activité** pour les plus grands (dessin, peinture, pâte à modeler, activités de transvasement,....). Quand les copains sont réveillés, nous nous réunissons autour d'un rituel : une lecture, une comptine ou un chant.

– **Passage aux toilettes et changes**.

– **Sortie** dans la cour ou en balade si le temps le permet (parc, RAM,....). En cas de pluie, activités de motricité pour se dépenser.

– **Jeux** libres pendant la préparation du repas. Aide à la mise en place des assiettes et couverts pour les plus grands

– **Lavage des mains, passage aux toilettes**

– **Repas** : les assistantes maternelles regroupent les enfants en fonction de leur âge et de leurs acquisitions, pour favoriser un moment serein et respecter le rythme de chacun.

– **Lavage des mains, passage aux toilettes et changes**.

– **Activités calmes** (puzzles, musique, lecture, comptines, balles de massage...). Les assistantes maternelles vont prendre leur repas à tour de rôle.

– **Temps de repos** les enfants se réunissent par petits groupes de 3 ou 4 en fonction des âges pour se reposer selon le rythme de chacun. Une assistante maternelle restera pour aider à l'endormissement et surveiller les plus petits. Les cahiers de vie seront remplis. Le réveil des enfants est échelonné selon les besoins, changes et passages aux toilettes.

– **Goûter** en extérieur ou en intérieur selon le temps. A l'occasion les enfants pourront goûter avec un gâteau qu'ils auront fait eux-mêmes.

– **Jeux** libres intérieurs ou extérieurs jusqu'au départ progressif des enfants. Transmission des temps fort de la journée aux parents. Un départ à la fois de façon à respecter la confidentialité et la sécurité.

18H Fermeture de la M.A.M.

Les repas

Le repas est un moment important de la journée, synonyme de partage, de découverte et de convivialité.

Le lait maternel est fourni par les parents.

Dans quelques mois les repas seront fournis par la MAM dès la fin de la diversification sauf cas particuliers d'allergies ou d'intolérance. Il seront composés généralement d'une portion équilibrée de légumes, d'une portion de féculent et une portion de protéine (viande, poisson, oeufs) . Puis un laitage (fromage, yaourt, crème dessert) et un morceau de fruit. Les quantités seront adaptées aux besoins de chaque enfant. Les repas seront cuisinés sur place, avec un maximum de produits frais, mais également surgelés, notamment pour le poisson.

Le goûter sera composé d'un laitage, d'une compote et éventuellement un peu de pain ou de gâteau.

Pour les plus petits, le repas est fourni par les parents chaque jour, dans une poche isotherme afin de respecter la chaîne du froid. Les mamans qui souhaitent allaiter sont les bienvenues. Les biberons des petits sont donnés au bras ou dans un transat. Lorsque leur développement le permet, ils sont installés dans une chaise haute. Les plus grands sont progressivement accompagnés vers plus d'autonomie : apprentissage du lavage des mains et installation à table avec un mobilier à leur échelle. Ils sont invités à mettre la table, à débarrasser et à participer au nettoyage.

Pour que le repas reste un plaisir, les enfants sont encouragés à goûter, mais nous ne les forçons pas à finir leur assiette.

Le sommeil

Le sommeil est essentiel à la santé et au bien-être des enfants. Ce temps de repos favorise la mémorisation et l'apprentissage. Pour amener le temps de la sieste nous mettons en place un rituel à l'aide de comptines, de chants et/ou d'histoires. Nous suivons le protocole de la PMI qui impose de coucher les bébés sur le dos.

Chaque enfant a son lit à barreaux ou matelas disposé au sol pour les grands. Nous utilisons des gigoteuses ou des draps/couvertures en fonction de l'âge. Les doudous et/ou tétines, s'ils ne présentent aucun danger d'étouffement ou d'étranglement sont les bienvenues. Ces objets de transition restent très utiles lors de chagrins, de fatigue ou de maladie. Cela permet de rassurer l'enfant et lui faire accepter en douceur la séparation avec sa famille.

L'enfant ne dort jamais complètement dans le noir afin que celui-ci différencie le jour et la nuit. Dans chaque chambre, nous essayons dans la mesure du possible d'installer les enfants qui ont le même rythme de sommeil.

Une sieste a lieu en début d'après-midi ainsi que le matin si les besoins de l'enfant le nécessitent. Son rythme est respecté. En cas de refus de dormir, un temps calme est proposé.

Le change

Le change est un moment individualisé et privilégié pour parler, chanter, être rassuré. C'est aussi un portage affectif, par l'attention que l'on va accorder au bébé : échanges de regard, ton employé, douceur des gestes. Lorsque l'enfant souhaite être plus actif et que ses capacités le permettent, le change debout est proposé. Pour les grands, l'apprentissage de la propreté commence à la maison. Lorsque l'enfant est prêt et volontaire nous prenons le relais. Nous prenons en compte sa maturité physique et psychique.
Nous demandons aux parents de nous fournir les couches, le coton ainsi que des vêtements de rechange.Pour les selles et le lavage des mains nous utilisons du savon doux et de l'eau claire. Les parents peuvent s'ils le souhaitent nous fournir du liniment.
Les couches lavables sont acceptées, cependant la gestion du lavage incombe aux parents.
Nous vous remettrons les couches sales en fin de journée, dans un sac imperméable fourni par vos soins.

Les maladies

Lorsque l'enfant est malade, l'assistante maternelle peut l'accueillir si cela reste de sa compétence professionnelle et que sa présence est compatible avec la collectivité (une faible fièvre due à une poussée dentaire, si l'enfant a vu un médecin et qu'il est en cours de traitement, un rhume...).

Les assistantes maternelles doivent être informées dès le matin en cas de fièvre, de signes d'infection, de traitement en cours ou de toute situation anormale pouvant affecter l'enfant (chute, maladie de peau, poux...) afin de prendre les dispositions nécessaires et d'offrir le meilleur accueil possible.

Il est cependant préférable que l'enfant soit gardé à son domicile lors de la phase aiguë de sa maladie. Afin de permettre l'équilibre financier dont notre association a besoin pour fonctionner, nous ne pouvons déduire de journées pour enfant malade. Cependant, les indemnités journalières seront déduites en cas d'absence.

En cas de maladie contagieuse comme la gastro-entérite ou la grippe l'enfant ne pourra être accueilli à la M.A.M. afin d'éviter une épidémie. L'assistante maternelle ne peut en aucun cas administrer un traitement ni suivre un protocole sans une ordonnance détaillée et à jour. Le parent doit nous remettre l'ordonnance et les médicaments. En cas d'incident ou de fièvre persistante, les parents seront avertis et invités à récupérer leur enfant le plus rapidement possible. S'ils ne sont pas joignables, la procédure implique que nous contactions le samu pour avis médical.

Les activités

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » Jean Epstein

Le jeu est essentiel à l'épanouissement de l'enfant. Il stimule l'imagination et la créativité. Les activités sont proposées en fonction de l'âge et de l'intérêt des enfants.

Nous accordons une grande place au jeu libre. C'est à travers lui que vont se faire les premières expérimentations, manipulations, imitations... Il apprend aussi la relation à l'autre : affinité, résolution des conflits, partage et coopération. Nous intervenons le moins possible lors de ces moments. Nous restons en observation active, ce qui nous permet de prendre le temps de découvrir comment chacun se comporte seul ainsi que dans une relation enfant/enfant et si nécessaire l'aiguiller vers la résolution de son problème. Notre présence bienveillante à leurs côtés leur apporte la sécurité affective nécessaire à cette ouverture sur le monde. Exemples de jeux libres : construction, dînette, voitures, déguisements, coin calme/ lecture.

Nous proposons chaque jour une « invitation à la découverte » lors de petits ateliers :

– **activités de création manuelles** : peinture sur différents supports, dessin, bricolages divers, collage…
– **motricité fine** : gommettes, play maïs, transvasement (de graines, semoule, perles d'eau, eau, bouchons...), perles en bois, utilisation de ciseaux-boules et de pinces, pâte à modeler...
– **activités de psychomotricité** : parcours, danse, jeux d'équilibre...
– **activité cuisine** : préparation d'un plat, d'un gâteau…
– **stimulation des 5 sens** : sacs à odeurs, semaine du goût, parcours sensoriels, bacs sensoriels, expériences...
– **activités de sons et musique** : découverte de différents instruments, confection d'instruments, écoute de différentes sortes de musiques et de sons de la ville, de la nature, chant et danse... L'enfant reste libre de participer à ces activités ou de se diriger vers autre chose.

Les sorties

Au quotidien

Nous proposons si le temps le permet, une sortie quotidienne. C'est un moment de découverte et de partage, qui permet d'observer la nature, sentir les différents éléments (le vent, le chaud, le froid, la pluie ou la neige...). En effet, se promener permet à l'enfant de développer son langage, découvrir la nature, le chant des oiseaux, prendre conscience de son environnement, se détendre et s'apaiser. Au cours de l'année, de nouvelles activités peuvent être proposées en fonction des opportunités (visite de ferme, spectacle, sortie à la médiathèque, cirque ...). Pour chaque sortie nous emmenons une trousse à pharmacie, la liste des numéros de téléphone d'urgence et des parents et un téléphone portable.

Les Temps Collectifs au R.A.M.

Le Relais d'Assistants Maternels de Coublevie nous propose un temps collectif tous les 15 jours pour permettre à nos petits de rencontrer d'autres enfants et apprendre à se séparer, renforcer leurs facultés à gérer les frustrations (partage des jeux, limites, règles....), enrichir et éveiller leur curiosité grâce à la diversité des activités (éveil musical, parcours de motricité, ...).

La place des parents

Co-éducation

Nous souhaitons instaurer une collaboration bienveillante avec les parents. La co-éducation ne peut se faire

sans une confiance mutuelle et celle ci se tisse avec le temps. Les parents s'engagent à communiquer les informations importantes concernant leur enfant afin que nous puissions au mieux l'accompagner au quotidien. Les assistantes maternelles sont tenues à la discrétion professionnelle et transmettent les informations de la journée à l'oral le soir ou sur le cahier de vie pour les plus petits.

Le dialogue doit être privilégié. En cas de problème, il est toujours préférable que le sujet soit évoqué et réglé le plus rapidement possible.

Les parents sont invités ponctuellement à partager un moment avec nous lors d'une sortie (ferme, médiathèque etc) ou lors d'un événement à la M.A.M..

Les mamans qui le souhaitent peuvent venir allaiter leur enfant dans un espace dédié.

Le cahier de vie pour les nourrissons : à travers le cahier de vie nous transmettons aux parents tous les événements quotidiens : les repas, le nombre de selles, la sieste, les sorties... Très pratique, il ne remplace pas les temps d'échanges, mais il permet de consigner par écrit toutes les informations utiles sur l'enfant.

Quand l'enfant grandit, nous nous contentons généralement d'un échange à l'oral.

Les informations importantes: dates de vacances, jour de formation, sorties, menus, maladies sont notés sur le tableau d'affichage à l'entrée.

Organisation de la gestion de la MAM

Le ménage est réalisé quotidiennement par nos soins. Lorsqu'il ne reste que que 4 enfants, une assistante maternelle les prend en charge tandis qu'une autre assistante maternelle est détachée pour le ménage.
Nous nettoyions les sols et surfaces, les sanitaires,la cuisine, l'entrée et les chambres.
Nous utilisons des produits respectueux de l'environnement et des enfants (savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, vapeur pour la désinfection des jouets).

Les courses sont réalisées en dehors de l'ouverture de la MAM ainsi que les réunions.

Informations pratiques

La M.A.M. est ouverte du lundi au vendredi de de 8 à 18H. Elle est fermée 7 semaines par an. Le planning des semaines de vacances est donné chaque année au mois de septembre.

Nous appliquons un tarif horaire adapté à chaque contrat, ainsi qu'une indemnité d'entretien par jour de présence. Cette indemnité est une participation financière aux frais réels que supportent les assistantes maternelles, tels que l'électricité, le gaz, l'eau, les produits d'entretien, le matériel de puériculture...

Nous avons chacune un agrément pour l'accueil de 4 enfants. Nous utilisons la délégation d'accueil. Ce dispositif nous permet de prendre en charge l'enfant gardé par une collègue au sein de la M.A.M. sans dépasser son propre agrément.

Ainsi nous pouvons proposer une plus grande amplitude horaire, organiser la formation continue et prévoir des sorties par groupe d'âge, comme pour la médiathèque par exemple. Un contrat de délégation doit figurer au contrat principal et signer par les parents, il n'implique pas de rémunération supplémentaire.

Les parents reçoivent les mêmes aides de la C.A.F. que pour l'emploi d'une assistante maternelle à domicile. Les parents doivent déclarer leur assistante maternelle sur PAJEMPLOI tous les mois.

Le contrat

Nous fonctionnons avec Top Assmat, un service professionnel de gestion administrative pour assistantes maternelles et parents employeurs. Cet outil nous permet de gérer tout l'aspect administratif et comptable du contrat, depuis sa rédaction jusqu'à sa rupture. Le contrat est rédigé en respectant le cadre juridique (droit du travail, convention collective, agrément). Il contient les horaires et planning, la rémunération, les périodes de congés, les heures complémentaires et supplémentaires, le délai de prévenance dans le cas de modification, les indemnités d'entretien et de repas... Les parents ont accès, depuis leur espace personnel sur le site internet, au planning de leur enfant. A la fin du mois, ils reçoivent le planning du mois, le bulletin de salaire, la déclaration à faire auprès de pajemploi. Les formules de calculs sont expliquées de façon claire. Ainsi chacun gagne un temps précieux, et cette transparence nous permet de concentrer nos échanges sur l'enfant tout en évitant les conflits d'ordre administratif. Le tarif est de 3€99 par mois, à la charge de l'employeur.